

# Résidence

Le Laflèche dispose d'une résidence pouvant accueillir **44 étudiants**. Située sur le terrain du Laflèche, la résidence offre un accès rapide au Collège et des logements confortables et de qualité, tout en favorisant le climat d'études.

Tous les appartements sont entièrement meublés, chauffés, éclairés et pourvus d'une fenêtre. Le bail de location est d'une durée de 11 mois, du mois d'août jusqu'à la fin du mois de juin, avec la possibilité de prolonger pour la période estivale.

## RÉSERVATION D'UNE RÉSIDENCE

Tu pourras faire ta demande de réservation **UNIQUEMENT** lorsque tu recevras la réponse d'admission officielle du registraire. **Pour avoir priorité, tu peux déposer ta demande d'admission à la Soirée information-admission du 29 janvier 2025 et signifier ton intérêt pour l'obtention d'une résidence, à ce moment.** Les demandes sont traitées selon la date de réception de la demande de réservation du formulaire en ligne.

*Description complète des types de chambres et appartements, formulaire de réservation et règlements disponibles au [clafleche.qc.ca](http://clafleche.qc.ca).*



**MARIE-PIER BOLDUC-MALOUIN**

Technicienne en administration,  
Résidence

819 375-1049, poste 304  
[marie-pier.bolduc-malouin@clafleche.qc.ca](mailto:marie-pier.bolduc-malouin@clafleche.qc.ca)



## RÉSIDENCE « VERTE » AVEC APPARTEMENTS

AVEC SALLE D'ÉTUDE ET DE REPOS SUR LE TOIT.

### HÉBERGEMENT EN CHAMBRES MULTIPLES

Deux appartements de 10 pièces et demie (8 chambres), avec deux salles de bain, cuisine, salle à manger et salon.

**415 \$ / mois** par chambre (occupation simple)

### HÉBERGEMENT EN LOFT

Deux appartements de 4 pièces et demie (2 chambres), avec salle de bain, cuisine, salle à manger et salon.

**340 \$ / mois** par chambre par personne (occupation double)

*Prix sous réserve de modification sans préavis*

### HÉBERGEMENT EN APPARTEMENT PARTAGÉ

Huit appartements de 5 pièces et demie (3 chambres), avec salle de bain, cuisine, salle à manger et salon.

**485 \$ / mois** par chambre (occupation simple)

*Si tu n'obtiens pas une place en résidence sur le campus, sache que le Laflèche bénéficie d'ententes avec des partenaires externes. Informe-toi auprès de notre équipe!*

## Profite de ces avantages!

- Proximité des services du Laflèche (cafétéria, salles de cours, centre sportif, etc.)
- Sécurité assurée (contrôle des accès et caméras de surveillance)
- Accès Internet illimité gratuit
- Chauffage et éclairage compris
- Possibilité de résiliation de bail lors de stages à l'extérieur de la région
- Buanderie (des frais s'appliquent)
- Soutien aux résidents offert par nos conseillers
- Possibilité d'emploi comme conseiller à la résidence

## Stationnement

À titre de locataire, tu peux utiliser les aires de stationnement de la résidence. Le coût de la vignette est en supplément des frais du loyer. La vignette est obligatoire et il n'y a aucune place réservée.